

Désignation d'un représentant du CA au
Conseil du SCAS.

Conseil d'administration du 9 mars 2020

Délibération 2020/03/CA-022

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

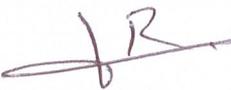
Vu les statuts du Service Commun d'Action Sociale (SCAS) et notamment son article 4 ;

Vu les candidatures en séance ;

Après en avoir délibéré, les conseillers désignent Madame Hélène RESSAULT pour représenter le Conseil d'administration au conseil du Service Culturel et d'Action Sociale.

Toulouse, le 9 mars 2020

Le Président,

Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 34
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 0